



## FEUILLET D'INFORMATION À L'ATTENTION DES PHARMACIENS

### *Principes du projet pilote « Dépistage du cancer colorectal à Bruxelles »:*

- Les Bruxellois-es de 50-74 sont invité-e-s tous les deux ans au dépistage par une lettre officielle personnalisée. Cette lettre est échangeable en pharmacie contre un kit gratuit 'Colotest'.
- Le kit 'Colotest' est une enveloppe bleue contenant: un tube de test iFOBT, un mode d'emploi, un formulaire d'identification et une enveloppe préaffranchie pour envoi du test et du formulaire au labo.
- Le test est réalisé à domicile et envoyé au labo par la personne. Dix jours après l'envoi au labo, la personne reçoit un courrier avec son résultat. Son médecin reçoit également le résultat. Le pharmacien ne reçoit pas le résultat.
- Les personnes avec un résultat positif ( $\pm 8\%$ ) sont ensuite invitées par leur médecin à faire une coloscopie.
- On espère ainsi détecter 6 cancers à un stade précoce et 40 adénomes par 1.000 personnes qui ont fait un Colotest.
- Le projet fera l'objet d'une évaluation annuelle pendant 2 ans. S'il fonctionne bien, il sera poursuivi.

### *Rôle du pharmacien*

- Chaque pharmacie reçoit un stock initial de dix kits. La durée de validité du kit est de un an.
- Chaque pharmacie reçoit également: deux affiches, un sticker électromagnétique pour la vitrine et un set de matériel didactique plastifié (mode d'emploi du kit, document d'identification et brochure)
- Sur chaque kit figure un code barre CNK 3690-633. Ce code sert à la gestion du stock. Le pharmacien fixe lui-même le plancher et le plafond de son stock.
- Lorsqu'une personne se présente en pharmacie avec sa lettre d'invitation personnelle, le pharmacien
  - vérifie l'identité,
  - scanne le code barre CNK 3690-633 (Grossiste) et remet le kit à la personne,
  - prend la lettre, scanne le code barre CNK 5520-762 (Office Tarificateur) et archive la lettre.
- Le matériel didactique sert de support pour répondre aux éventuelles questions.
- Le Grossistes Répartiteur approvisionne la pharmacie selon le système habituel, en utilisant le CNK 3690-633.
- On estime le nombre de demandes de kit à une ou deux personnes par semaine.

### Des questions?

[colotest@brumammo.be](mailto:colotest@brumammo.be) ou tel: 02 736 19 84

[Info@upb-avb.be](mailto:Info@upb-avb.be) ou tel : 02 219 40 56